



## **Pacte international relatif aux droits civils et politiques**

Distr. générale  
8 juillet 2016  
Français  
Original : anglais

---

### **Réunion des États parties**

#### **Trente-cinquième réunion**

New York, 23 juin 2016

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Élection, conformément aux articles 28 à 34 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de neuf membres du Comité des droits de l'homme en remplacement de ceux dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2016**

## **Élection de neuf membres du Comité des droits de l'homme, en remplacement de ceux dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2016**

### **Note du Secrétaire général**

#### **Additif**

1. Conformément aux articles 28 à 32 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la trente-cinquième réunion des États parties au Pacte se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 23 juin 2016.
2. Conformément à l'article 30 (par. 2) du Pacte, le Secrétaire général, par une note verbale datée du 18 janvier 2016, a invité les États parties à désigner, conformément à l'article 29 du Pacte, leurs candidats à l'élection de neuf membres du Comité au plus tard le 15 avril 2016.
3. Les curriculum vitæ de 24 candidats, reçus au 15 avril 2016 ainsi que celui d'un candidat ayant fait parvenir le sien après cette date, figurent dans les documents publiés sous les cotes CCPR/SP/87 et CCPR/SP/87/Add.1.
4. S'agissant du document CCPR/SP/87, la Mission permanente de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat, dans une note datée du 3 juin 2016, que le Gouvernement avait décidé de retirer la candidature de M. Cephass Lumina à l'élection au Comité des droits de l'homme. La Mission permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat, dans une note datée du 22 juin 2016, que le Gouvernement avait décidé de retirer la candidature de M. Marat Sarsembayev à l'élection au Comité des droits de l'homme.

GE.16-11669 (F) 290716 030816



\* 1 6 1 1 6 6 9 \*

Merci de recycler



5. En ce qui concerne le document CCPR/SP/87/Add.1, la Mission permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat, dans une note datée du 15 juin 2016, que le Gouvernement avait décidé de retirer la candidature de M<sup>me</sup> Zohra Rasekh à l'élection au Comité des droits de l'homme.

6. La Mission de la République-Unie de Tanzanie auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat, dans une note datée du 17 juin 2016, que le Gouvernement avait décidé de présenter la candidature de M. Bahame Tom Mukirya Nyanduga à l'élection au Comité des droits de l'homme. Dans une note datée du 22 juin 2016, elle a informé le Secrétariat qu'elle avait décidé de retirer la candidature.

---